

Nombre de membres du Conseil Municipal

- en exercice : 15
- qui ont délibéré : 13
- Date de la Convocation : 02/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi douze décembre à 20 Heures, le Conseil Municipal de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier en date du 2 décembre 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Christophe LANGLADE,

**Étaient présents : 12** Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Christine BILLE, Françoise BOURHIS, Cindy CALESTROUPAT, Agnès CLARAC , Sophie LAPORTE, Nicolas DARZAC, Christian FROUIN, Cédric LABORDE, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE, Jacques LASSERRE, Guillaume LESCLOUPE.

**Excusés : 1** : Bastien LANNUSSE

**Absent :2** : Alice DABADIE, Vincent BERDOULET

**Pouvoir : 1** : Bastien LANNUSSE à Christophe LANGLADE

**Secrétaire de séance** : Mr Cédric LABORDE

Numéro	Objets	Décision du Conseil municipal
D37-13122024	Délibération signature convention coll-CDG	Approuvé à l'unanimité
D38-13122024	Délibération déclassement d'un bien communal et son aliénation	Approuvé à l'unanimité
D39-13122024	Suppression emploi permanent	Approuvé à l'unanimité
D40-13122024	Modification du tableau des EP au 01012025	Approuvé à l'unanimité

Séance levée à 22h00

Le Maire,  
Christophe LANGLADE

Secrétaire de séance  
Cédric LABORDE